

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice), point(s) de contact : service de la Commande Publique, 53 boulevard René Cassin, F - 06282 Nice cedex 3, Tél : +33 493187589, courriel : appel.offres@cda-habitat.fr, Fax : +33 493187613

Code NUTS : FRL03

Code d'identification national : 49271391200011

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.cda-habitat.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_tKqYZFJ0-C, au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Logement et équipements collectifs

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Services d'interconnexion de sites pour le Siège et les Agences de Côte d'Azur Habitat

Numéro de référence : VPN Interconnexion de sites

II.1.2) Code CPV principal : 72411000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Accord-cadre de prestations de services d'interconnexion de sites, dotant le Siège et les Agences de Côte d'Azur Habitat d'un réseau de données fiable et sécurisé, proposant des solutions d'accès ouvertes aux nouvelles technologies, et garantissant une qualité de service adaptée aux besoins de l'activité. Le présent accord-cadre est à bons de commandes sur prix unitaires, sans montant minimum ni maximum, et passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article 42-1° a) de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 25-I 1°, 67 et 78 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Il est non alloti, l'interconnexion des sites représentant une unité fonctionnelle de prestations, ne pouvant être décomposée.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

72411000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Nice et autres communes des Alpes Maritimes

II.2.4) Description des prestations : Accord-cadre à bons de commande, sans montant minimum ni maximum, concernant des prestations de services d'interconnexion de sites, dotant le Siège et les Agences de Côte d'Azur Habitat d'un réseau de données fiable et sécurisé, proposant des solutions d'accès ouvertes aux nouvelles technologies, et garantissant une qualité de service adaptée aux besoins de l'activité.

Estimation maximum annuelle non contractuelle de l'accord-cadre : 55.000,00 euro(s) HT.

A titre indicatif, consommation sur l'exercice précédent (sur 12 mois correspondant à la durée contractuelle de l'accord-cadre): 47 640 euro(s) HT

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- La diversité des débits proposés sur l'ensemble des sites de Côte d'Azur Habitat / Pondération : 20

- L'ergonomie et la richesse de l'interface de supervision / Pondération : 20

Prix - Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 50400 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre prendra effet dès sa notification et aura une durée de un an renouvelable 3 fois par tacite reconduction sans que la durée totale n'excède 4 ans; la première année se terminant à la date anniversaire de sa notification.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : La valeur estimée de l'accord-cadre ci-dessus est indiquée par rapport au Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Liste et description succincte des conditions : Les soumissionnaires devront fournir :

- La déclaration sur l'honneur attestant ne pas faire l'objet d'une des interdictions de concourir visées aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard du respect des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés et de pouvoir soumissionner à un marché passé par un pouvoir adjudicateur défini à l'article 10 de l'ordonnance.

- Une lettre de candidature (modèle DC 1 DAJ ou équivalent)

- Une déclaration du candidat (modèle DC2 DAJ ou équivalent) faisant notamment apparaître les éléments permettant de juger de la capacité financière, technique du candidat.

Le DC1 et le DC2 peuvent être remplacés par le DUME prévu par le règlement 2016/7 de la commission européenne du 5 janvier 2016, sous réserve que les éléments indiqués dans ce document comportent l'ensemble des informations requises au titre de la présente consultation.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Liste et description succincte des critères de sélection :

- Le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour les entreprises nouvellement créées, le candidat est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen qu'il juge équivalent.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : Liste et description succincte des critères de sélection :

- Les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Chaque concurrent mentionnera l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite de travaux de même nature que celle du présent marché.

- Les principales prestations exécutées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

- Le ou les certificats de qualifications ou de capacités professionnelles.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 18/06/2018 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 3 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 18 juin 2018 à 16 h 00

Lieu : Côte d'Azur Habitat, 53 boulevard René Cassin, 06200 Nice

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : La date d'ouverture des offres mentionnée n'est qu'indicative.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le présent accord-cadre fera l'objet d'une nouvelle consultation à l'expiration de la dernière période de reconduction prévue.

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :

La facturation en ligne sera acceptée.

VI.3) Informations complémentaires :

Modalité de remise des offres :

-sur support papier à l'adresse suivante :

Côte d'Azur Habitat

Office public de l'habitat de la Métropole Nice Côte d'Azur et des Alpes Maritimes

Service de la commande publique- 3ème étage

53 boulevard René Cassin

06282 Nice cedex 3

-sur support électronique à l'adresse suivante :

www.achatpublic.com

Les candidats peuvent, parallèlement à l'envoi électronique, faire parvenir au pouvoir adjudicateur, par voie postale, une copie de sauvegarde des candidatures et des offres sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, Clés USB) ou support papier.

Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention :

« Copie de sauvegarde - Services d'interconnexion de sites pour le Siège et les Agences de Côte d'Azur Habitat »

Le candidat qui effectue à la fois une transmission électronique et, à titre de sauvegarde, une transmission sur support physique électronique ou sur support papier, doit faire parvenir cette copie dans les délais impartis pour la remise des offres.

En l'absence de copie de sauvegarde, tout document électronique envoyé par un candidat dans lequel un virus informatique aura été détecté pourra faire l'objet d'une réparation. Si la réparation n'a pas été faite ou a échoué, ce document électronique sera dès lors réputé n'avoir jamais été reçu et le candidat en sera informé.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nice Service des Greffes, 33 bd Franck Pilatte, F - 06300 Nice, Tél : +33 492041313, courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr, Fax : +33 493557831, adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Nice Service des Greffes, 33 bd Franck Pilatte, F - 06300 Nice, Tél : +33 492041313, courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr, Fax : +33 493557831, adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 11 mai 2018